



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-64415>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-64415**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Agence Technique Departement Ingenierie Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 93845658900010

Ville : TOULON

Code postal : 83076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1842577>

Identifiant interne de la consultation : 2026-01-ATD

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction Ingénierie Territoriale

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Formulaire Dc1 : Cf. article 3.2 du Rc et notamment : 1. Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (ou équivalent) et en cas de groupement, joindre l'habilitation du mandataire par les autres membres. A défaut de l'utilisation du formulaire Dc1, la justification à produire est : - une déclaration sur l'honneur pour attester que vous ne faites l'objet d'aucune interdiction de soumissionner (articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp) et que vous respectez les obligations d'emploi des travailleurs handicapés (articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail). Formulaire Dc2 : Formulaire Dc2 : Cf. article 3.2 du Rc et notamment : -Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren)-Chiffre d'affaires global et, le cas échéant, chiffre d'affaires du domaine d'activité du marché, pour les trois derniers exercices disponibles -Liste des principaux services

fournis au cours des trois dernières années (montant, date, destinataire public ou privé). Ces prestations sont prouvées par des attestations des destinataires ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années-Titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et/ou du candidat, notamment ceux des responsables de la prestation de services-Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont vous disposerez pour l'exécution du marché

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires annuel général : Chiffre d'affaires global et, le cas échéant, chiffre d'affaires du domaine d'activité du marché, pour les trois derniers exercices disponibles. Effectif moyen annuel : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Outils, usines ou équipements techniques : Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public Références sur des services spécifiés : Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 27/07/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : VAR INGENIERIE

Critères d'attribution : Critère valeur technique : 55% Critère environnemental : 5% Critère prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSIONS DE LEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PARCELLAIRES SUR LE TERRITOIRE DU DÉPARTEMENT DU VAR - Marché relancé suite à déclaration sans suite

Code CPV principal - Descripteur principal : 71351810

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la prestation de missions de levés topographiques et parcellaires sur le territoire du Var. Le marché est décomposé en deux lots : Lot 1 - Prestations topographiques et Lot 2 - Prestations de géomètre-expert. Ce marché est une relance suite à la déclaration sans suite de la procédure précédente N°2025-01-ATD. Var Ingénierie s'est constituée en centrale d'achat au sens de l'article L. 2113-2 du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre est conclu entre Var Ingénierie-Centrale d'achat et le titulaire de l'accord-cadre. La centrale d'achat Var Ingénierie passe l'accord-cadre au nom et pour le compte de chacune des collectivités territoriales adhérentes à Var Ingénierie-Centrale d'achat, susceptibles de recourir au présent accord-cadre. Le financement des prestations du présent marché sera assuré par les adhérents de Var Ingénierie-Centrale d'achat

Lieu principal d'exécution du marché : DEPARTEMENT DU VAR 83000

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 195000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot : 1 :** Prestations topographiques. Concerne des levés techniques, altimétriques ou de corps de rue sans incidence sur les limites de propriété. Ces prestations sont ouvertes aux géomètres-topographes et bureaux d'études

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 71351810

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 155000 euros

Lieu d'exécution du lot : Les prestations s'exécutent dans le Département du VAR

- **Description du lot : 2 :** Prestations de géomètre-expert. Concerne les limites de propriété et l'aspect juridique. En application de la Loi du 7 mai 1946, ces prestations ne peuvent être réalisées que par un géomètre-expert inscrit au tableau de l'Ordre

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 71355200

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 40000 euros

Lieu d'exécution du lot : Les prestations s'exécutent dans le Département du VAR

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Lot 1 : Prestations topographiques Le jugement pour le lot 1 sera effectué à partir des critères pondérés suivants : Critère Valeur Technique: 55 % Critère Prix : 40 % Critère Environnemental : 5 % La valeur technique notée sur 100 points (puis portée à 55 %) sera appréciée au vu du mémoire technique renseigné par le candidat sur la base du cadre du mémoire fourni par l'acheteur. Le candidat sera jugé sur la base des sous-critères suivants : > Sous-critère 1 : Moyens humains noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. > Sous-critère 2 : Moyens matériels noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. > Sous-critère 3 : Méthodologie d'intervention, précision et références de levé / implantation noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. > Sous-critère 4 : Planning, délais d'exécution et modalités de coordination / validation noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. Lot 2 : Prestations de géomètre-expert Le jugement pour le lot 2 sera effectué à partir des critères pondérés suivants : Critère Valeur Technique: 55 % Critère Prix : 40 % Critère Environnemental : 5 % La valeur technique notée sur 100 points (puis portée à 55 %) sera appréciée au vu du mémoire technique renseigné par le candidat sur la base du cadre du mémoire fourni par l'acheteur. Le candidat sera jugé sur la base des sous-critères suivants : > Sous-critère 1 : Moyens humains noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. > Sous-critère 2 : Moyens matériels noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. > Sous-critère 3 : Conduite de mission, coordination des acteurs et respect des délais noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. > Sous-critère 4 : Qualité juridique et complétude des pièces produites / gestion des risques noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/06/2026